AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C3036
FR0004110310-FS1270

28 décembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ESI GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 décembre 2017, la société de droit belge Quaeroq Scrl[1] (Franklin Rooseveltlaan 180, BE-8790 Waregem, Belgique) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 31 janvier 2014, par suite d'une augmentation du nombre d'actions en circulation, le seuil de 5% du capital de la société ESI GROUP et détenir, à cette date, 296 162 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,67% des droits de vote de cette société[2].

Par ce même courrier, la société de droit belge Quaeroq Scrl a, par suite du transfert le 30 novembre 2017 des 200 000 actions ESI GROUP qu'elle détenait au profit de la société Matexi Group qui la contrôle, déclaré ne plus détenir aucune action ESI GROUP.

A l'occasion de ce transfert, la société anonyme de droit belge Matexi Group, contrôlant la société Quaeroq Scrl, n'a franchi aucun seuil et détient, au 30 novembre 2017 et à ce jour, 200 000 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 3,33% du capital et 2,43% des droits de vote de cette société[3].

[1] Contrôlée par la société anonyme de droit belge Matexi Group.
[2] Sur la base d'un capital composé de 5 935 632 actions représentant 8 074 914 droits de vote.
[3] Sur la base d'un capital composé de 6 013 292 actions représentant 8 240 045 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.